

+63% D'ENVIE DE CONSTRUIRE DES VILLES ENSEMBLE

contact presse

Amélie Ferrand

01 64 62 45 12

a.ferrand@ epa-marnelavallee.fr

@Marne_la_Vallee

Communiqué de presse

SERVIR LES STRATÉGIES TERRITORIALES 4

Partager une vision commune des projets 6

Être ici et ailleurs, l'accessibilité structure le $\mathsf{territoire} \mathcal{S}$

EPAMARNE: PROVOCATEUR D'INNOVATIONS 10

Вім 11

ÉNERGIE ET ÉCO-CONSTRUCTION 12

BIO-URBANITÉ 13

SE RÉUNIR AUTOUR DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS 14





EPAMARNE ÉTEND SON PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Le décret n°2016-1838 modifiant le périmètre d'intervention d'EPAMARNE a été publié le 24 décembre 2016 au Journal Officiel.

Ce décret, historique, modifie les statuts de l'établissement et l'habilite à participer à l'aménagement de 17 communes supplémentaires.

Aménageur de référence de l'est parisien, EPAMARNE met ses savoir-faire en développement urbain et économique au service des acteurs publics et privés de la 1ère et 2nd couronne.

Créé en 1972, l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée avait pour vocation première de répondre aux prévisions de croissance démographique de la région parisienne. La commande était simple, sa mise en œuvre un véritable défi : bâtir la ville de demain.

45 ans plus tard, grâce à ses grands projets, ses expertises et à la confiance et au soutien de ses partenaires, EPAMARME a réussi son pari : Marne-la-Vallée est à la Métropole du Grand Paris ce que le bois de Vincennes est à Paris.

Poumon vert du Grand Paris avec ses 8 000 hectares d'espaces agricoles et boisés, tête chercheuse de la ville durable avec la concentration de 25 % de la R&D française, cœur urbain et économique dynamique avec le ratio d'un emploi par actif résident, EPAMARNE a fait de Marne-la-Vallée, aux côtés des collectivités locales, un territoire de 320 000 habitants,

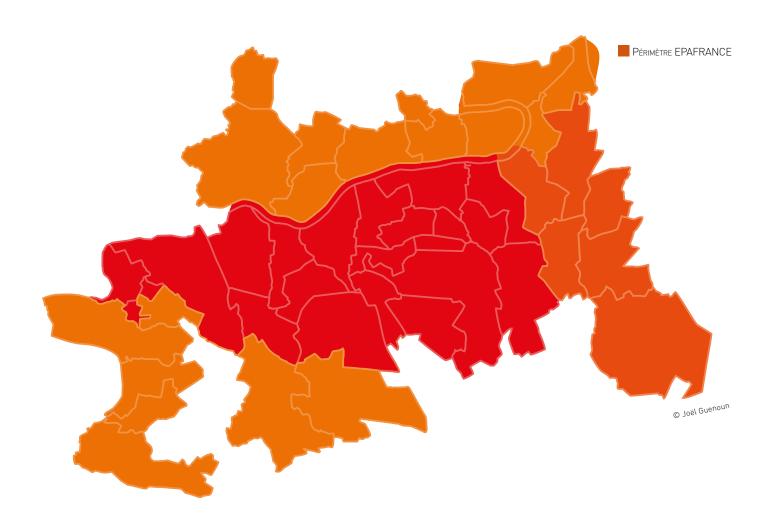
équilibré, aux caractéristiques inégalées en lle-de-France.

Fort de cette expérience unique en aménagement urbain et en création de valeur territoriale, EPAMARNE élargit aujourd'hui son périmètre d'intervention à 17 communes supplémentaires.

Ce nouveau périmètre de 38 communes, en adéquation avec la nouvelle organisation territoriale de l'Ile-de-France, permet à EPAMARNE de consolider des relations partenariales avec l'ensemble de ces collectivités, pour devenir l'opérateur naturel de leur politique de développement urbain, notamment dans le cadre de traités de concession d'aménagement.

Après avoir bâti la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée, le nouveau défi d'EPAMARNE est de construire une polarité de référence à l'est du Grand Paris.





44 COMMUNES DONT 17 NOUVELLES COMMUNES

598 000

HABITANTS

DONT 289 000 NOUVEAUX HABITANTS

293 KM²

DE SUPERFICIE TOTALE SOIT 3 FOIS LA SUPERFICIE DE PARIS Bailly-Romainvilliers

Bry-sur-Marne

Bussy Saint-Georges Bussy Saint-Martin

Champigny-sur-Marne

Champs-sur-Marne Chanteloup-en-Brie

Chennevières-sur-Marne

Chessy

Collégien

Conches-sur-Gondoire

Coupvray

Croissy-Beaubourg

Dampmart

Emerainville

Ferrières-en-Brie

Gouvernes

Guermantes

Jossigny

Lagny-sur-Marne

Lognes

Magny-le-Hongre

Montévrain

Noisiel

Noisy-le-Grand

Ormesson-sur-Marne

Pomponne

Pontault-Combault

Roissy-en-Brie

Saint-Thibault-des-Vignes

Serris

Sucy-en-Brie

Thorigny-sur-Marne

Torcy

Vaires-sur-Marne

Villeneuve-le-Comte

Villiers-sur-Marne





SERVIR LES STRATÉGIES TERRITORIALES

bâtir la ville durable et désirable du XXIº siècle EPAMARNE bénéficie d'une expérience unique en matière d'aménagement urbain. Il accompagne Marne-la-Vallée depuis sa création et contribue aux côtés des acteurs locaux, publics et privés, à en faire un territoire désirable et divers, où développement économique et développement urbain se conjuguent parfaitement

Qu'il s'agisse de la réalisation d'un bâtiment, d'un équipement public, d'une infrastructure, de l'aménagement d'une ZAC ou d'un projet de grande envergure, EPAMARNE dispose de l'ensemble des compétences et des expertises, tant en interne qu'au travers de ses partenariats d'excellence, pour accomplir les missions qui lui sont confiées. Aménageur, EPAMARNE, est aussi propriétaire de nombreux fonciers sur lesquels il intervient, ce qui offre aux investisseurs une garantie de stabilité et de sécurité foncière.

Reconnu pour la qualité des liens qu'il entretient avec l'Etat et les collectivités locales, EPAMARNE rend possible tous les projets, toutes les ambitions.

Avec l'extension de son périmètre d'intervention, ce sont 17 communes supplémentaires qui ont à présent l'opportunité de confier à EPAMARNE leurs projets d'études et d'opérations d'aménagement.





120 COLLABORATEURS



33 MÉTIERS SPÉCIALISÉS EN INTERNE



45 ANS

DE SAVOIR-FAIRE RECONNUS



2 CLUSTERS

VILLE DURABLE
TOURISME INTERNATIONAL







PARTAGER

UNE VISION COMMUNE DES PROJETS

co-construire
la ville pour y
vivre libre
et heureux,
aujourd'hui
et demain

Aujourd'hui, la ville doit être conçue dans une vision partagée et concertée, tant à l'échelle du quartier que dans sa globalité.

EPAMARNE a une longue expérience dans les processus de dialogue. Il a une connaissance fine et unique des acteurs, des forces et des dynamiques qui animent l'est francilien. Il accompagne ainsi efficacement les porteurs de projets publics et privés pour accélérer le développement économique et la création de valeur du territoire.

Il met en relation les acteurs, créé les synergies, mobilise et noue les partenariats inhérents au succès des opérations d'aménagement qu'il mène pour son propre compte ou pour lesquelles il est mandaté.

Grâce à ce travail de co-élaboration, Marnela-Vallée est aujourd'hui un territoire équilibré entre habitat et développement économique, très bien pourvu tant en équipements publics, en réseaux de voiries et de transports en commun qu'en espaces verts. Il s'inscrit dans une dynamique unique en Ile-de-France avec l'enviable ratio d'un emploi par actif résident.

epa-marnelavallee.fr

MARNE LA VALLÉE

EPAMARNE/EPAFRANCE



1,6 million m² DE BUREAUX DÉVELOPPÉS

DEPUIS 2004



1 ER AMÉNAGEUR RÉSIDENTIEL EN ILE-DE-FRANCE



10 milliards €

D'INVESTISSEMENTS ATTENDUS D'ICI 2027



2 350 LOGEMENTS ENGAGÉS PAR AN







ÊTRE ICI ET AILLEURS L'ACCESSIBILITÉ STRUCTURE LE TERRITOIRE

la mobilité reste un enjeu majeur À l'âge du digital, construire la ville, c'est aussi offrir une palette de solutions de mobilité la plus large possible pour répondre à tous les usages et même anticiper ceux de demain.

C'est sur cette idée conductrice qu'EPA-MARNE, en lien avec les acteurs du territoire de Marne-la-Vallée et de la mobilité, poursuit depuis toujours un développement urbain qui intègre une grande complémentarité et de meilleurs équilibres en matière de transports.

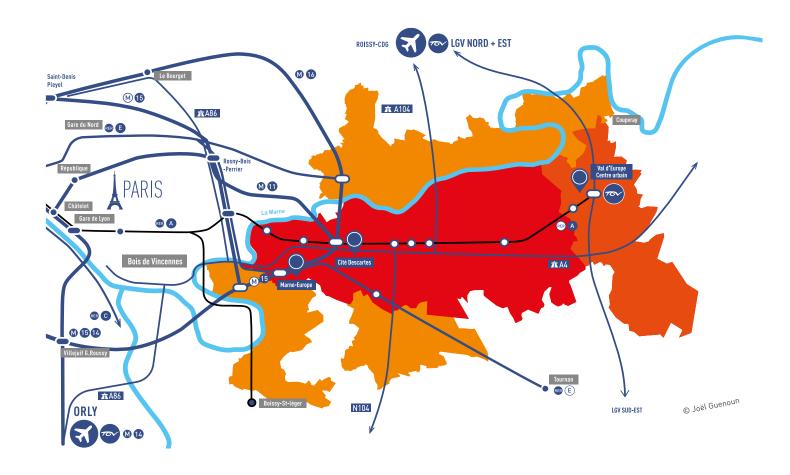
Quartiers des courtes distances, plateformes de mobilité, auto-partage, liaisons douces, transports en commun en site propre, navettes autonomes... sont autant de solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle mises en oeuvre à Marne-la-Vallée.

En 2014, l'ADEME a soutenu et récompensé Marne-la-Vallée pour le déploiement effectif d'un réseau de plateformes d'éco-mobilité constitué de 186 points de recharge pour véhicules électriques.

Aujourd'hui, Marne-la-Vallée est à quelques minutes de Paris, que ce soit via le RER A, les autoroutes A4 et A104 ou via le 1er hub TGV d'Europe. Et seulement 8 minutes suffisent pour relier Marne-la-Vallée au reste du monde grâce à sa liaison avec l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle.

Demain, cette hyper-connectivité sera renforcée grâce à l'ouverture de 2 stations de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express (Noisy-Champs et Bry-Villiers-Champigny) et à l'aménagement de gares multimodales telles que celles de Bussy Saint-Georges et de Val d'Europe.





18
stations RER des lignes A et E
et Grand Paris Express



1 ER HUB TGV D'EUROPE



14 MIN

AU CŒUR

DE PARIS



186
POINTS DE RECHARGE
VÉHICULES ÉLECTRIQUES



MARNE LA VALLÉE



EPAMARNE PROVOCATEUR D'INNOVATIONS

prouver
la faisabilité
économique
des innovations

Précurseur en matière d'aménagement urbain durable, EPAMARNE affirme son caractère avant-gardiste au travers de l'ensemble des opérations qu'il mène.

Et parce que l'agrégation des expertises est une force, en particulier en matière d'innovation, EPAMARNE enrichit ses compétences avec celles d'un large panel de partenaires (CSTB, Efficacity, FCBA, IFSTTAR, UPEM...), tous spécialistes dans leur domaine d'intervention.

Cette capacité à nouer et à animer des consortiums d'acteurs publics/privés permet de mobiliser les leviers financiers nécessaires à la conduite de projets innovants, voire disruptifs.

En remportant des appels à projets nationaux tels que Ecocité (Route 5ème Génération, Projet Urbain Intégrateur, B-Cube, cœur agrourbain, concertation numérique, BuildTog), Démonstrateur Industriel pour la Ville Durable (Descartes 21), Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (Zéro Carbone, Miscanthus), EPAMARNE démontre la faisabilité économique de ces projets innovants et leur réplicabilité.

BIM, performance énergétique, éco-construction, bio-urbanité... tout ceci constitue un véritable creuset d'expérimentations et fait de Marne-la-Vallée un territoire démonstrateur d'innovations à grande échelle.





BIM VERS L'AMÉNAGEMENT 2.0

100%

DES PROJETS CONÇUS
EN BIM



S'inscrivant résolument dans une démarche d'avenir, EPAMARNE a intégré la maquette numérique BIM dans son activité d'aménageur.

Le déploiement de ce nouvel outil, au service de la maîtrise des coûts et de l'efficacité collective, à l'échelle du territoire de Marne-la-Vallée permet d'insuffler l'évolution des pratiques, avec une meilleure lisibilité et fluidité dans la conception des projets, une efficacité collective améliorée et des gains sur les coûts de construction.

En 2016, le premier permis de construire 100% BIM de France a été déposé à Bussy Saint-Georges.

EPAMARNE vise la réduction des coûts des travaux dans la construction en BIM de 5% à 10% à l'horizon 2018 et conçoit d'ores-et-déjà l'intégralité de ses projets d'aménagement en BIM.

Sur le site de Marne-Europe, EPAMARNE est le premier aménageur à développer la maquette numérique non plus à l'échelle du bâtiment, mais à celle du quartier tout entier.





ÉNERGIE ET ÉCOCONSTRUCTION CONSTRUIRE LA VILLE POST-CARBONE

1800
LOGEMENTS BOIS
EN 2014 FT 2015



Précurseur reconnu en matière de construction durable et d'écologie urbaine, EPAMARNE est engagé dans la réduction du bilan carbone de Marne-la-Vallée.

Réseaux de chaleur, mix-énergétique, énergies renouvelables, bâtiments à énergie positive, plateformes d'éco-mobilité, ... sont autant de solutions mises en œuvre pour faire de Marne-la-Vallée un territoire plus responsable et à faible émission de gaz à effet de serre.

Depuis 2015 et sur une perspective de 10 ans, EPAMARNE prescrit l'usage du bois et des éco-matériaux dans un tiers de ses opérations de logements, contribuant à la transition énergétique du territoire mais aussi à la structuration d'une nouvelle filière de construction, créatrice de valeur et d'emplois.

Avec des opérations exemplaires menées à Marne-la-Vallée, telles que Les Lodges, le bâtiment Zéro Carbone, 2 programmes labélisés BBCA, le programme B-Cube (BIM, Bois, Bepos), ou encore Treed It, la plus haute tour bois de France (R+11) accompagnée d'un parking en structure bois sur 2 niveaux, EPA-MARNE fait énergiquement la preuve de son savoir-faire pour bâtir une ville post-carbone.





BIO-URBANITÉ SUBLIMER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET LA PRÉSERVATION DE LA BIOSPHÈRE

37 M²
D'ESPACES VERTS
PAR HABITANT



Depuis 1972, EPAMARNE conduit tous ses projets d'aménagement urbain avec un niveau élevé d'excellence environnementale.

Ce positionnement, précurseur pour un aménageur, s'est appuyé sur les modèles urbains scandinaves et sur les réalités du grand plateau briard.

Protection des espaces naturels agricoles, déploiement d'une agriculture urbaine, création d'une trame verte et bleue, de la chaîne des lacs ou encore de réservoirs à biodiversité, sont autant de démarches menées pour préserver les milieux naturels de Marne-la-Vallée.

Aujourd'hui, EPAMARNE veut aller plus loin et a la conviction que le modèle « nature dans la ville » est à réinventer.

Il travaille en partenariat avec le CSTB et le Muséum d'Histoire Naturelle sur les modes constructifs qui permettent, au-delà de préserver la biodiversité, de l'améliorer et de l'amplifier naturellement.

Au travers de ses constructions sur la ZAC des Coteaux de la Marne à Torcy, EPAMARNE recréé des habitats favorables au développement de plus de 20 espèces protégées.

Bâtir une ville qui soit au service de la nature et des hommes ?

EPAMARNE en fait la démonstration à Marnela-Vallée et prouve le bien-fondé et la réplicabilité de sa démarche.





SE RÉUNIR AUTOUR DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

créer de la vie urbaine entre les territoires L'extension du périmètre d'intervention d'EPAMARNE dans la partie du Val-de-Marne se fonde sur la volonté de l'Etat d'étudier et de contractualiser avec les collectivités concernées le devenir du site d'emprise de l'exautoroute A87 dite Voie de Desserte Orientale (VDO).

Cette exceptionnelle opportunité foncière en première couronne parisienne concerne les communes de Villiers-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne et Sucy-en-Brie.

L'aménagement de ces fonciers jusqu'alors non utilisés fera l'objet dans les prochaines années d'un projet urbain cohérent, adapté à la situation des différents sites et produisant une ville qui conjuguera activités économiques, logements, aménités et services. L'ensemble sera conçu avec une exigence forte en matière de qualité environnementale et urbaine.

Le succès de ce projet urbain, qui relie pas moins de cinq communes de l'est parisien, est intrinsèquement lié à la capacité d'EPA-MARNE de mener une démarche globale de co-conception avec chacune de ces communalités.

Et en désignant EPAMARNE comme cheville ouvrière d'un des rares projets de si grande envergure en Ile-de-France, l'Etat lui renouvelle ainsi sa confiance en son savoir-faire éprouvé et reconnu.

